

Programme INTERREG IV France – Wallonie - Vlaanderen

Déclaration de créance n°	5
Période concernée :	1er semestre 2011
Action concernée:	Action 3
Sous programme :	
Nom du projet :	ICAPROS Franco-Belge
Convention FEDER n° :	F.W.3.1.6
Avenant n° :	
Opérateur :	CPAM des Ardennes
Chef de file :	CRAM Nord Est

Je soussigné(e)	Elisabeth TESSIER
Représentant légal de	CPAM des Ardennes

Déclare :

1. Que les dépenses introduites pour la période mentionnée ci-dessus sont réellement acquittées au cours de cette période pour un montant de (1) :

22 805,67 €

(1) Selon tableaux en annexe

2. Que les recettes réalisées par le projet au cours de cette même période s'élèvent à :

0,00 €

3. Que, déduction faites des recettes, le montant des dépenses éligibles au cofinancement FEDER s'élève à :

22 805,67 €

4. Que le montant FEDER demandé au titre du cofinancement européen s'élève à :

11 596,59 €

5. Que, conformément aux règlements (CE) n° 1083/2006, 1080/2006 et 1828/2006, les politiques et actions communautaires et notamment les règles en matière :

- de concurrence,
- de passation des marchés publics,
- de protection de l'environnement,
- d'élimination des inégalités et de promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes,
- d'information et de publicité,

ont été respectées ;

6. Que l'opération se déroule conformément aux caractéristiques décrites dans la fiche projet validée par le Comité de pilotage et/ou le Comité d'accompagnement du projet ;

7. Que le relevé de ces dépenses est exact et procède de systèmes de comptabilité basés sur des pièces justificatives susceptibles d'être vérifiées ;

8. Que les pièces comptables fournies sont conformes aux originaux disponibles ;

9. Que les pièces justificatives sont et resteront disponibles jusqu'au 31 décembre 2020 ;

10. Que le relevé des dépenses et la demande de paiement tiennent compte, le cas échéant, des recouvrements perçus et de tout intérêt perçu ;

11. Que les financements mobilisés ne sont et ne seront pas valorisés dans le cadre d'autres projets européens.

Sont annexés à la présente déclaration et font partie intégrante de celle-ci :

1. Le récapitulatif général des dépenses réalisées et acquittées en date du

30/06/11

accompagné du détail des dépenses par poste budgétaire ;

2. La copie certifiée conforme des factures, justificatifs, ... ainsi que les preuves de paiement de ceux-ci.

Fait à	Charleville Mézières
Le	4/08/11

Déclaration Certifiée sincère et conforme

Nom en majuscules, cachet, qualité
Signature de l'autorité compétente



ICAPROS Franco-Belge
CRAM Nord Est
CPAM des Ardennes
Francals

Semestre concerné : 1er semestre 2011

Action(s) concernée(s) : Action 3

Assujettissement TVA :

[illegible]

1. Cumul des dépenses introduites ou validées

Budget initial / actualisé	68 833,00	2 800,00	150 357,00	Equip. et invest.	Invest. Lourds	9 000,00	2 500,00	233 490,00	Recettes	TOTAL recettes déduites	117 995,00
Semestre et statut des dépenses : introduites ou validées par la cellule de contrôle de premier niveau											
Du 1er mars au 30 juin 2009 Introduites	5 589,49							5 589,49		5 589,49	2 794,75
Du 1er juillet au 31 décembre 2009 Introduites	10 923,31							10 923,31		10 923,31	5 461,66
Du 1er janvier au 30 juin 2010 Introduites	3 829,33							3 829,33		3 829,33	1 914,67
Du 1er juillet au 31 décembre 2010 Introduites	4 785,24							4 785,24		4 785,24	2 392,62
Semestre (dates) et statut : introduites ou validées								0,00		0,00	
Semestre (dates) et statut : introduites ou validées								0,00		0,00	
Semestre (dates) et statut : introduites ou validées								0,00		0,00	
Semestre (dates) et statut : introduites ou validées								0,00		0,00	
Semestre (dates) et statut : introduites ou validées								0,00		0,00	
Semestre (dates) et statut : introduites ou validées								0,00		0,00	
Semestre (dates) et statut : introduites ou validées								0,00		0,00	
Semestre (dates) et statut : introduites ou validées								0,00		0,00	
Semestre (dates) et statut : introduites ou validées								0,00		0,00	
Total introduit	25 127,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 127,37	0,00	25 127,37	12 563,70
Solde disponible avant validation du semestre concerné	43 705,63	2 800,00	150 357,00	0,00	0,00	9 000,00	2 500,00	208 362,63	0,00	208 362,63	105 431,30

Recapitulatif des dépenses éligibles pour le semestre concerné	4 731,20	0,00	17 686,97	0,00	0,00	337,50	22 805,67	0,00	22 805,67	11 596,59
Solde disponible y compris semestre concerné	38 974,43	2 800,00	132 670,03	0,00	0,00	2 112,50	185 556,96	0,00	185 556,96	93 834,72

2. Calcul de la contribution FEDER pour le semestre concerné

Total des dépenses éligibles	22 805,67
Recettes	0,00
Dépenses éligibles hors recettes	22 805,67
Imputation des corrections financières réalisées (contrôle sur place, de 2ème niveau, 85%,...)	0,00
Dépenses éligibles avec corrections financières	22 805,67
Taux FEDER (hors validation)	50,00%
Montant FEDER validé (hors validation)	11 209,09
Montant FEDER pour la validation	387,50
Montant FEDER total	11 596,59

3. Solde FEDER disponible après imputation du semestre concerné

Montant FEDER total validé depuis le début du projet	24 160,29
Montant FEDER initial / actualisé engagé	117 995,00
Solde disponible	93 834,72
Taux de réalisation	20,48%

2